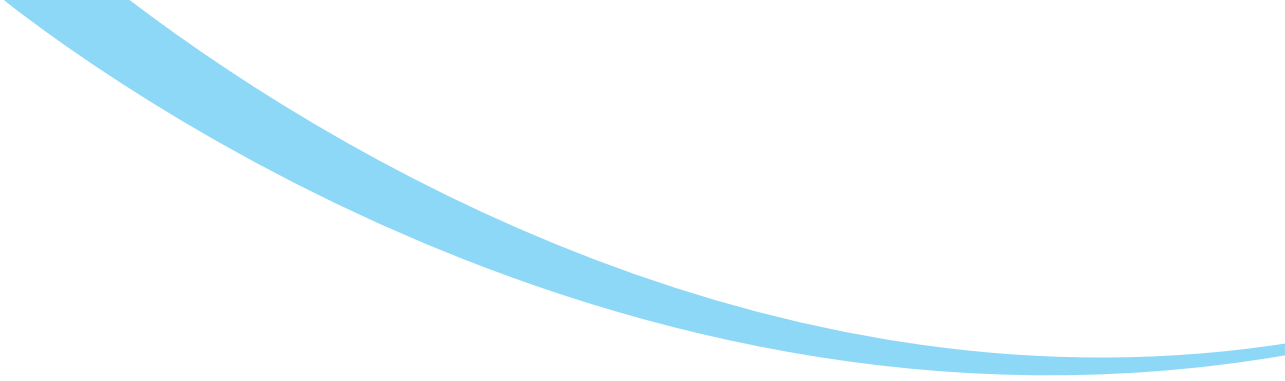




RAPPORT ANNUEL 2010



Billet du Président	2
Comment ça marche?	3
Rapport d'activités	4
Zusammenfassung	7
Organes	8
Chiffres-clés	9
Statistiques	10
Bilan	12
Compte d'exploitation	14
Annexe aux comptes	16
Rapport de l'organe de révision	17
Antennes cantonales	18
Antenne Fribourg	19
Antenne Genève	20
Antenne Neuchâtel	21
Antenne Valais	22
Antenne Vaud	23
Statistiques suisses	24



BILLET DU PRÉSIDENT

Le cautionnement en évolution

2

Bientôt quatre ans que la Coopérative romande de cautionnement-PME agit dans le cadre de la nouvelle loi fédérale sur le cautionnement. La reprise des activités des coopératives des cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud s'est réalisée dans les meilleures conditions et nous sommes très heureux de relever les points positifs, à savoir :

- une organisation en partie décentralisée correspondant à l'esprit du système fédéraliste,
- un outil au service de la promotion économique,
- une organisation au service des PME.

Afin de renforcer cet engouement, nous avons voulu faire évoluer l'image du cautionnement romand via une meilleure compréhension et une visibilité améliorée. Nous l'avons doté d'une nouvelle identité et ligne graphique souhaitant ainsi rompre avec les stéréotypes « d'assistance » qui caractérisaient parfois le cautionnement et avons donc opté pour les termes « Cautionnement romand » et le slogan « au service des PME ».

« Cautionnement romand, au service des PME » nous permet d'affirmer plus clairement et plus simplement notre image renforçant ainsi notre identité.

Avec cette nouvelle marque et ce nouveau logo, plus clairs, nous souhaitons améliorer notre niveau de notoriété et permettre une meilleure identification de notre cœur de métier, le cautionnement, ainsi que notre public cible, les PME.

Le contact avec ces dernières est assuré par les Antennes cantonales qui leur permettent de s'appuyer sur une organisation connaissant particulièrement bien le marché et le terreau économique de leur région. Cette sensibilité est impérative pour évaluer concrètement les implications, aussi bien financières qu'humaines, des projets et entreprises soutenus et ce, sans particularisme régional puisque les procédures sont uniformes au sein du réseau. Cette proximité permet de faciliter les contacts avec les entreprises et l'écoute. S'ajoute à cela le fait que chaque Antenne est soutenue par son canton par des contributions importantes, cela explique le succès de notre Institution.

Notre Coopérative a parfois accordé des cautionnements à des entreprises dont les perspectives étaient jugées réelles malgré certaines difficultés financières existantes lors du dépôt de la demande, ceci notamment afin de favoriser leur maintien et le développement économique, et pour sauvegarder des emplois, voire d'éviter dans toute la mesure du possible des faillites qui auraient un

impact incontestablement très négatif sur l'économie des régions concernées. D'autres, sans l'appui de notre Institution, auraient pu se voir retirer le soutien de leur établissement bancaire dans une phase-clé de leur développement. Relevons que, dans tous les cas, un établissement bancaire est en accord avec l'octroi de crédit mais qu'il ne l'aurait pas fait sans notre participation et que notre taux de perte est en dessous de celui prévu lors de l'établissement du business plan établi par le Seco.

Le cautionnement fédéral est un instrument de soutien aux PME qui doit jouer pleinement son rôle, consistant à prendre des risques avec professionnalisme et en pleine connaissance de cause. Nous avons donc la conviction que nous appliquons la volonté du législateur en allant au-delà des demandes faiblement risquées car le système bancaire suffit pour de tels cas, pour lesquels d'ailleurs il ne nous consulte pas. Je relève que depuis notre création en juillet 2007, nous avons financé 837 entreprises pour 129 millions de francs de crédits cautionnés touchant directement plus de 5'242 emplois.

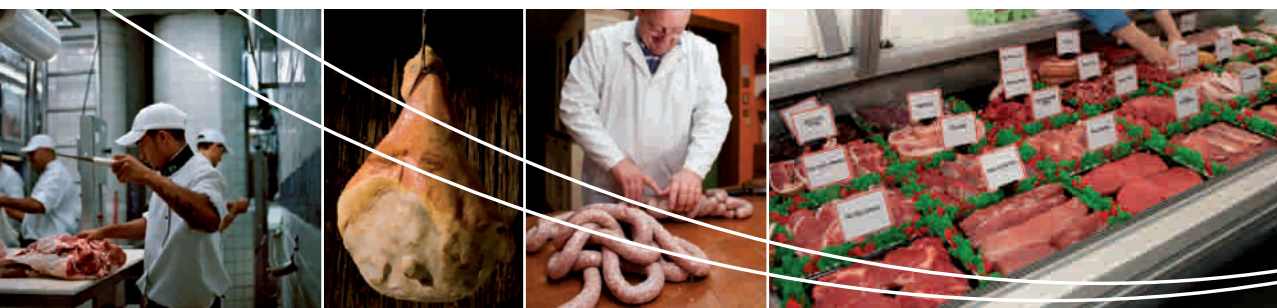
Nos relations avec les trois autres coopératives de Suisse sont excellentes et riches d'échanges et d'expériences, notamment avec la CC Centre.

Notre gratitude s'adresse au Département fédéral de l'économie, particulièrement le Seco, aux directeurs de l'économie des cantons romands et leurs services respectifs, aux banquiers ainsi qu'aux associations économiques.

Je termine en saluant l'excellent travail effectué par mes collègues du Conseil d'administration, par notre directeur et son équipe ainsi que par les responsables des Antennes et leurs collaborateurs.



Jean-Pierre Wicht
Président



COMMENT ÇA MARCHE?

Structure recentrée. Encadré par la Confédération, le cautionnement suisse a subi une refonte en profondeur en 2007. Objectif : redynamiser le cautionnement. Il y avait alors 11 coopératives, il n'y en a désormais plus que 4 pour couvrir le territoire fédéral. *Cautionnement romand* déploie son activité dans les cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud.

Mécanismes. Chaque coopérative de cautionnement se porte garante d'un emprunt allant jusqu'à 500'000 francs, accordé à une entreprise ou une personne par un établissement bancaire. En cas de défaillance, la coopérative paie la banque. Elle assume 35% de la perte finale, le solde étant pris en charge par la Confédération.

Financement. L'institution *Cautionnement romand* bénéficie d'un soutien important de la Confédération (réassurances et contributions). De surcroît, elle peut compter sur une base importante de fonds propres, que les 5 cantons font évoluer en fonction des engagements pris par la coopérative. Elle bénéficie aussi des compétences d'un réseau bien établi dans le terrain, principalement au travers des Antennes cantonales.

Domaines d'activité. *Cautionnement romand* étudie des projets d'entreprises à des phases diverses de leur vie et pour des besoins variables : création, croissance à gérer, investissements, renforcement de trésorerie, innovation, réorganisation, transmission, succession, etc. C'est la raison d'être de *Cautionnement romand* : aider à la création, au développement et à la transmission d'entreprises créatrices d'idées et d'emplois.

Le mandat de nous représenter dans leur canton respectif a été confié à des institutions actives dans les milieux du soutien à l'économie. Ce sont nos Antennes cantonales. Leurs connaissances du terrain, des personnes et de l'économie locale en font des partenaires et apporteurs d'affaires précieux.

Ainsi, notre institution est en mesure de dialoguer avec les banquiers qui peuvent plus facilement assouplir certains critères restrictifs d'octroi de crédit et faire bénéficier l'entreprise d'un crédit couvert et moins coûteux.

Mission : le crédit. Le tissu économique helvétique est construit autour de petites et moyennes entreprises. A certains épisodes de leur vie et de leur développement, il se révèle souvent déterminant qu'elles puissent bénéficier d'un soutien adéquat et particulièrement de la possibilité de se financer. Le besoin de liquidités est permanent, que ce soit pour maintenir une entreprise, la faire progresser, créer une nouvelle structure ou rendre possible une transmission d'entreprise.

L'accès au capital est donc essentiel pour le développement et la croissance économique. L'intervention de *Cautionnement romand* offre une solution qui stimule, facilite et simplifie le traitement des besoins de financement.

Décision : l'importance de l'individu. Le sens de l'anticipation est souvent considéré comme l'une des qualités majeures du dirigeant d'une petite entreprise. Ainsi, outre la viabilité de l'entreprise et la capacité d'honorer ses engagements, l'aptitude de sa direction est une exigence indispensable. L'intégration de critères qualitatifs prend donc toute son importance dans la décision de cautionner un emprunt.

Nous prenons également en compte l'impact de notre intervention sur le maintien ou la création d'emplois. Hormis notre appréciation, l'établissement bancaire fait son travail de son côté, notamment en termes d'estimation et d'évaluation des risques. Notons en passant que ce processus de sélection provoque souvent une dynamique intéressante auprès de tous les interlocuteurs.

Compétences du management et pérennité de l'entreprise sont les deux angles principaux d'appréciation. A chaque cautionnement, nous sommes convaincus qu'à terme, l'entreprise cautionnée pourra bénéficier pleinement et avantageusement d'un crédit bancaire traditionnel, sans caution, voire même s'autofinancer.

Il n'est pas sans importance de préciser qu'en termes de taux d'intérêt, le coût du crédit garanti par *Cautionnement romand* est en règle générale inférieur à celui des crédits bancaires commerciaux usuels. Y compris la prime de risque de 1.25% que nous prélevons annuellement.

Clientèle : PME. Toute entreprise et entrepreneur actif dans tout secteur d'activité, peut avoir recours à l'intervention de *Cautionnement romand* : il suffit qu'une rentabilité soit raisonnablement envisageable, que le projet présente une ambition cohérente, qu'il se traduise par le maintien ou la création d'emplois et, *in fine*, qu'il ne bénéficie pas déjà de subventions fédérales.

Les critères et exigences requis par les établissements bancaires sont toujours plus restrictifs. Un nombre croissant de PME n'y répond plus. *Cautionnement romand* y trouve un surcroît de légitimité.



RAPPORT D'ACTIVITÉS

3^e exercice

4

837 entreprises et 129 millions de francs de volume de crédits cautionnés ont permis le développement de projets pour plus de 400 millions de francs, touchant directement 5'242 emplois! Ainsi se traduit le bilan des trois premiers exercices de *Cautionnement romand*. Chacune des trois années, nous avons cautionné plus de 200 PME qui ont ainsi pu obtenir un crédit commercial complémentaire à des conditions préférentielles. C'est dire si la confiance dont jouit *Cautionnement romand* auprès des PME est forte et si son rôle est souvent déterminant pour l'obtention d'un crédit bancaire.

Une transition nécessaire

Les établissements bancaires ont favorablement accueilli la nouvelle entité, dans un esprit de bonne collaboration. *Cautionnement romand* a ainsi joué le rôle que les autorités attendaient avec une volonté commune qui a permis de concrétiser de beaux projets.

Notre institution est alimentée par un vaste tissu de relations, de connaissances et d'expériences acquises. A la recherche d'un équilibre optimal, nous avons implanté de nouvelles solutions ou procédures et adapté nos méthodes de gestion et de travail. Nous avons porté un accent particulier à la gestion des risques et à leur provisionnement. Un système de contrôle interne ainsi que plusieurs directives ont été mis en place. Nous avons pourtant dû constater que ces mutations généraient plus de formalités administratives que d'efficacité réelle. Une amélioration est donc en cours depuis fin 2010 pour affiner et élaguer certains processus.

Toutefois, si notre volonté est clairement de conserver nos rapports, nos statistiques et nos directives, nous voulons être certains que tous les critères sont judicieux et justifiés et qu'ils procurent une meilleure efficacité à notre institution ainsi qu'une gestion administrative raisonnable.

Partenariat public privé, au profit des emplois

Le cautionnement en Suisse romande concerne plusieurs partenaires publics et privés travaillant pour le bien commun, dans un même concept: le développement économique durable. Ce partenariat réunit en une et même organisation trois types d'acteurs dont les actions se complètent. Premièrement, la Confédération qui met à disposition les moyens permettant de réduire d'une part le taux des intérêts facturés à l'entreprise cautionnée et d'autre part le risque à charge de *Cautionnement romand*. Secondement, l'économie et les milieux professionnels qui disposent d'expérience et sont à même de juger la qualité d'un projet, la viabilité d'une entreprise et les capacités de l'entrepreneur. Enfin, les cantons associés dont les contributions financières et humaines se révèlent déterminantes.

Notre organisation a pour but celui mentionné dans la loi fédérale: «permettre aux PME rentables et susceptibles de se développer, d'accéder plus facilement à des emprunts bancaires». En ce sens, notre institution représente une solution bienvenue qui permet d'alléger la rigueur des critères d'octroi de crédits bancaires.

Tenant compte de ce but, le nouveau cadre légal fédéral entré en vigueur en juillet 2007 a pleinement répondu aux objectifs qualitatifs fixés: rationaliser le système, le professionnaliser et, *in fine*, rendre l'outil plus attrayant pour les PME.

Entreprises individuelles

Nombreux sont ceux qui abordent avec sérénité l'hypothèse d'un revenu non garanti et qui franchissent le cap de se mettre à leur compte. Cette volonté réjouissante conforte l'image entrepreneuriale de la Suisse. La création d'une entreprise reste toutefois semée d'embûches. Les défis sont permanents, les résultats ne couronnent pas toujours les efforts et la tentation de tout laisser tomber peut être récurrente.

La concrétisation de ces vocations entrepreneuriales demande un courage et une volonté hors du commun de la part des femmes et des hommes qui s'engagent ainsi. Ils sont les bienvenus chez nous.

Start-up & entreprises innovantes

Fort de constater que, statistiquement, dans ce type d'entreprises les défauts de remboursement sont les plus fréquents, un de nos défis en 2011 consistera à persévérer dans le cautionnement de ces sociétés tout en affinant notre processus de sélection et d'intervention. Une partie de la solution pourrait-elle consister en une participation des établissements bancaires?

Affinant notre politique d'octroi dans ces dossiers innovants, produits ou prestations novateurs, nous nous concentrons désormais plus particulièrement sur la promotion de projets d'entreprises dont le lancement est imminent. Cette étape-clé, précédant de peu la phase de commercialisation, est en effet déterminante pour l'entreprise.

C'est ainsi que, depuis 2007, *Cautionnement romand* a soutenu une trentaine de projets visant l'amélioration d'un processus de fabrication ou le développement d'un produit dans des start-up ou entreprises innovantes pour un total de 10 millions de francs. Nous souhaitons confirmer notre présence dans ce secteur.

Objet du financement

La plupart des investissements consentis concernent toutefois des entreprises établies. On constate par ailleurs que le cautionnement de nouvelles entités et celui de transmissions d'entreprise sont en croissance.

Les investissements et les phases de lancement industriel et commercial d'une nouvelle entreprise nécessitent des financements importants. Il en est de même pour la transmission ou la remise d'une entreprise. En effet, un nombre très important de PME va devoir régler leur succession ces prochaines années et les transmissions familiales ou externes (par exemple à des cadres) sont une réalité quotidienne. Le risque de perdre des emplois lié à une mauvaise anticipation ou à une préparation insuffisante de ces transitions est ainsi réel. Des difficultés de financement le renforcent. On voit, là aussi, l'importance de notre organisation et l'attention qu'elle accorde à ce que sa limite d'intervention soit doublée et portée à 1 million de francs.

Proximité, compréhension et confiance

Grâce aux Antennes de proximité, *Cautionnement romand* est en mesure de travailler avec une connaissance approfondie du terrain. Cela nous permet de traiter les demandes en considérant à leur juste valeur les paramètres à disposition.

Avec des compétences de décision jusqu'à 150'000 francs déléguées à leur Conseil, les Antennes cantonales sont ainsi à même d'octroyer un cautionnement dans les meilleures conditions car elles bénéficient d'une connaissance approfondie de l'environnement économique régional et des prescriptions locales. Elles jouent donc un rôle économique fondamental en faveur des petites entreprises.

Banques, *Cautionnement romand* avec ses Antennes cantonales et PME : cette relation tripartite s'avère optimale et prévaut sur toute la durée du crédit cautionné.

Comptes - Bonne résistance jusqu'à ...

Depuis le début de la crise financière, *Cautionnement romand* a affiché une dynamique relativement peu sensible à l'évolution de l'activité économique : 2008 et particulièrement 2009 nous ont en effet apporté le plus grand nombre de sollicitations. Un lien avec les politiques d'octroi de crédits des banques l'explique certainement pour une part. La connaissance toujours meilleure que les milieux économiques et bancaires ont de notre activité est une autre explication. Quoi qu'il en soit et malgré la solidité des PME helvétiques qui ont bien résisté au ralentissement conjoncturel, 2010 fut pour nous une année difficile et les cautionnements honorés nous le confirment.

En effet, 46 entreprises cautionnées ont fait l'objet d'un appel à la caution d'un établissement bancaire pour rembourser une prestation ouverte, soit une hausse de 21% par rapport à l'année précédente.

Le ralentissement économique en 2008 et 2009 a donc affecté les comptes de nos clients avec retard, à travers des baisses d'activité et de rentabilité. Ces difficultés, rencontrées par un nombre croissant de PME, tous secteurs confondus, sont corroborées par l'évolution de nos provisions pour risques sur cautionnement, en augmentation de 3.7%.

La notion retenue pour une défaillance est l'appel à notre cautionnement par l'établissement bancaire. Cela ne signifie pas pour autant que notre client soit en faillite. Pour près d'un quart d'entre eux en effet, l'activité demeure et est poursuivie.

Compte tenu de ce qui précède, notre organisation s'attend à une nouvelle vague d'appels à la caution (défauts) mais qui ne devrait toutefois pas dépasser celle supportée en 2010. Nos provisions ont été adaptées pour y faire face.

Comparativement d'ailleurs aux autres organisations régionales, *Cautionnement romand* prend quelques risques supplémentaires calculés dans une volonté de maintien du savoir-faire et des emplois. Au final, la région bénéficie de beaucoup d'ingéniosité engendrée, d'expériences engagées, de projets montés et d'idées novatrices qui, en définitive, ont un impact macroéconomique certain, enrichissant ainsi l'économie en compétences.

Profil de risque maîtrisé

La détection des risques fait partie intégrante de notre mission. Car certains pourront devenir des sujets de préoccupation. Sachant que l'évolution de l'économie modifie cette appréciation et que l'imprévu fait partie de la vie, des provisions sont constituées pour y faire face.

A chaque client correspond donc un profil de risque particulier. Il est donc important, autant pour le client que pour notre institution, d'identifier et de comprendre toutes les sources de risques. Puis, dans un second temps de s'assurer que ceux-ci sont correctement gérés (suivi) et quantifiés (provisions).

Nos directives nous permettent de formaliser et de juger la solvabilité du débiteur comme d'estimer le risque qui lui est lié. Il en résulte un provisionnement dans les comptes de *Cautionnement romand*. Cette documentation comprend les exigences minimales que notre organisation a intégrées dans ses processus et réglementation internes. Pour atteindre ces objectifs, les directives fixent diverses règles relatives à la détermination de la capacité financière du débiteur et à la surveillance du crédit. Le maître mot de ces règles : s'assurer que le risque de défaillance est correctement évalué d'un point de vue économique, de façon prudente et contrôlable.

Des règles plus subjectives sont également applicables, tel le provisionnement automatique de 33% de l'engagement à charge de *Cautionnement romand* pour toute nouvelle activité.

Au 31 décembre 2010, 50% de nos engagements ont été provisionnés. Les situations comptables de fin d'année de nos clients, dont 22% concernent des dossiers dont le risque a été estimé important, permettront l'évaluation de nos risques et besoins en provisions en 2011.

Les PME menacées d'un durcissement des conditions de crédit ?

Les conditions de crédit pourraient se détériorer pour les PME. Nous avons d'ores et déjà constaté que les taux d'intérêts de certains prêts commerciaux avaient augmenté et ce, malgré la garantie de première qualité qui est offerte. De plus, les conséquences des nouvelles exigences réglementaires pourraient avoir des effets sur le coût de refinancement des banques et des conditions faites aux débiteurs.

En effet, Bâle III prévoit un renforcement de certaines normes, notamment les exigences minimales en fonds propres des banques pour qu'elles puissent mieux résister à des crises futures. Ces nouvelles normes qui

devraient contraindre les banques à renforcer leurs fonds propres pourraient aussi avoir pour effet une réduction des risques qu'elles acceptent d'assumer. Elles pourraient donc se montrer plus sévères dans l'octroi de crédit (taux d'avance, garanties, formalités et conditions) et diminuer leurs prêts à leurs clients.

Le sujet est complexe et même si nous comprenons bien la nécessité d'une réglementation bancaire adéquate, nous craignons que ces modifications incitent les banques à limiter leurs risques. Les petites entreprises se verraient donc touchées de plein fouet. *Cautionnement romand* jouera alors pleinement son rôle.

Perspectives

En appréciant le semestre écoulé et la structure bilancielle des PME, cela reste un exercice périlleux que d'estimer l'amplitude des défauts que nous devons honorer. De plus, l'évolution de l'économie ainsi que les tensions persistantes sur les marchés rendent la tâche plus compliquée et ne seront pas sans conséquence sur l'évolution de notre institution ces prochaines années.

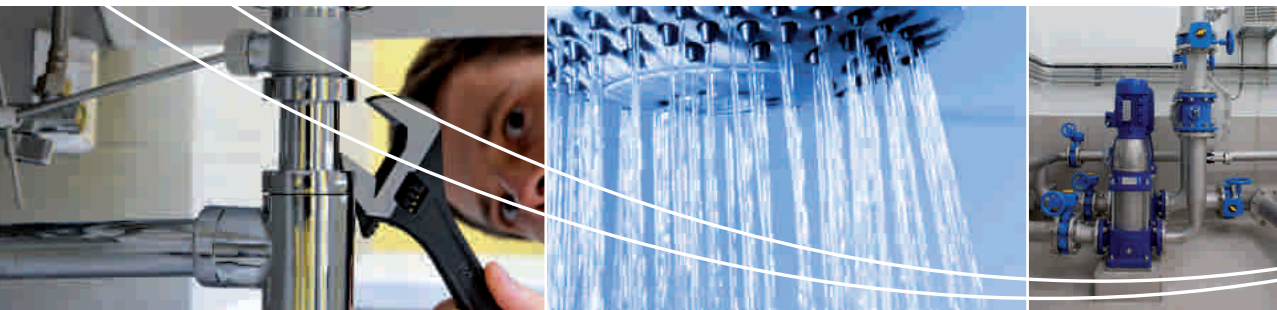
Toutefois, le nombre de sollicitations en 2011 reflétera l'activité 2010. Nous restons donc positifs et espérons que nos partenaires bancaires continueront à collaborer comme jusqu'à aujourd'hui, non seulement dans l'octroi de crédits et dans un bon suivi des dossiers cautionnés, mais également dans les différentes procédures de contentieux.

Les optimisations prévues dans notre institution permettront à *Cautionnement romand* de toujours mieux remplir son rôle de réponse aux besoins des PME dans leur quête de financement ainsi qu'à ceux de nos partenaires bancaires dans l'élaboration d'une articulation financière commune, saine et allégée.

Quoi qu'il en soit, notre priorité consiste et consistera toujours à gérer nos ressources, y compris tous les éléments de risque, de la manière la plus rigoureuse possible, et de continuer d'offrir à nos clients et partenaires le meilleur service qui soit.



Christian Wenger



Zusammenfassung

7

Die Bürgschaftsübernahme in der Westschweiz bringt mehrere öffentliche und private Partner zusammen, die mit dem Ziel einer nachhaltigen Wirtschaftsentwicklung für das Gemeinwohl arbeiten. Die Partnerschaft vereint drei Typen von Akteuren, deren Arbeiten sich ergänzen, in einer Organisation. Erstens die Eidgenossenschaft, die die Mittel zur Verfügung stellt, um den Zinssatz, den der Bürgschaftsnehmer zu entrichten hat, aber auch das Risiko des **Cautionnement romand** zu senken. Zweitens die Wirtschaft und die Berufskreise, die erfahren und in der Lage sind, über die Qualität eines Projekts, die Lebensfähigkeit eines Unternehmens und die Fähigkeiten des Unternehmers zu urteilen. Schliesslich die beteiligten Kantone, deren Beiträge in Form von Finanz- und Humankapital entscheidend sind.

Cautionnement romand verfolgt das Ziel, das im Bundesgesetz verankert ist. Konkret soll er es «leistungs- und entwicklungsfähigen Klein- und Mittelbetrieben erleichtern, Bankdarlehen aufzunehmen». In diesem Sinne ist unsere Institution eine willkommene Möglichkeit, die Strenge der Vergabekriterien für Bankdarlehen zu mildern. In Anbetracht dieses Ziels hat die neue Gesetzgebung, die im Juli 2007 in Kraft trat, die festgesetzten Qualitätsziele - rationalisieren beziehungsweise professionalisieren des Systems und letztlich erhöhen der Attraktivität des Instruments für die KMU - in vollem Umfang erfüllt.

Tatsächlich operiert **Cautionnement romand** seit bald vier Jahren im Rahmen des neuen Bundesgesetzes und ist schwergewichtig in den Regionen präsent. So stattete er Organisationen, die in den Kantonen Freiburg, Genf, Neuenburg, Wallis und Waadt im Bereich der Wirtschaftsförderung aktiv sind, mit einem Vertretungsmandat aus. Diese sogenannten Kantonalen Antennen sind mit den örtlichen Gegebenheiten, Personen und Wirtschaftsbedingungen vertraut, was sie zu wertvollen Partnern und Geschäftsvermittlern macht und den Erfolg des **Cautionnement romand** erklärt. Gute Kenntnisse des Marktes und des regionalen wirtschaftlichen Umfelds sind nämlich unbedingt erforderlich, um sowohl die finanziellen als auch die menschlichen Auswirkungen der unterstützten Projekte und Unternehmen zu beurteilen.

Auf diese Weise ermöglichten 837 Unternehmen und 129 Millionen Franken an bürgschaftsgesicherten Krediten die Entwicklung von Projekten im Umfang von über 400 Millionen Franken, die direkt 5'242 Stellen betreffen! Dies ist die Bilanz der ersten drei Geschäftsjahre des **Cautionnement romand**. In jedem der drei letzten Jahre erhielten zudem über 200 KMU einen ergänzenden Warenkredit zu Vorzugsbedingungen. Das bedeutet, dass das Vertrauen, das **Cautionnement romand** bei den KMU geniesst, gross ist und seine Rolle häufig entscheidend für die erfolgreiche Aufnahme eines Bankdarlehens ist.

Die meisten der von den Kunden des **Cautionnement romand** bewilligten Investitionen betreffen etablierte Unternehmen. Gleichwohl ist die Bürgschaftsübernahme für neue Unternehmenseinheiten und für Firmenübertragungen im Steigen begriffen. Insbesondere die Investitionen sowie die industriellen und wirtschaftlichen Aufbauphasen eines neuen Unternehmens erfordern hohe Finanzierungsbeträge, dasselbe gilt auch für die Übertragung oder Übergabe von Unternehmen. Tatsächlich werden zahlreiche KMU in den kommenden Jahren die Nachfolge regeln müssen, familieninterne oder externe Lösungen gehören zum Alltag. So ist das Risiko des Verlusts von Stellen durch eine verspätete oder unzureichend vorbereitete Übergabe durchaus real. Finanzierungsschwierigkeiten erhöhen es noch. Auch hier zeigt sich die Bedeutung des **Cautionnement romand** und die Wichtigkeit einer Verdropelung des Interventionshöchstbetrages auf 1 Million Franken.

Seit dem Beginn der Finanzkrise hat **Cautionnement romand** eine Dynamik an den Tag gelegt, die kaum von der Wirtschaftsentwicklung beeinflusst wurde: 2008 und vor allem 2009 brachten nämlich die grösste Anzahl an Anträgen hervor. Dies lässt sich teilweise sicherlich mit den Kreditbewilligungspolitiken der Banken erklären. Die wachsende Bekanntheit des **Cautionnement romand** in Wirtschafts- und Bankkreisen ist eine weitere Erklärungsmöglichkeit. Wie dem auch sei - trotz der Solidität der schweizerischen KMU, die der Konjunkturverlangsamung gut widerstanden haben, war 2010 ein schwieriges Jahr, was die Zahl der Bürgschaftsverluste bestätigt. 46 Unternehmen sind betroffen, was einer Steigerung von 21% gegenüber dem Vorjahr entspricht.

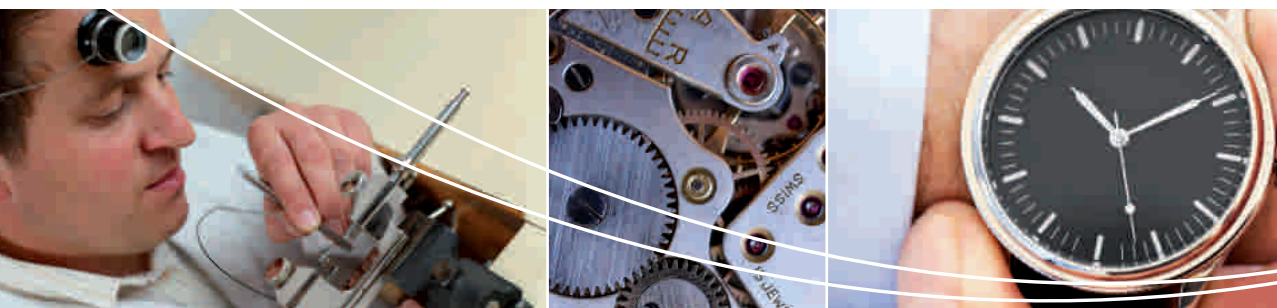
Dies liegt am wirtschaftlichen Abschwung der Jahre 2008 und 2009, welcher die Bilanzkonten der Kunden in Form sinkender Umsätze und Rentabilität zeitverzögert traf. Die Schwierigkeiten, mit denen eine wachsende Anzahl von KMU in allen Wirtschaftssektoren zu kämpfen hatte, verstärkten sich noch durch die Notwendigkeit höherer Rückstellungen für Bürgschaftsrisiken; diese nahmen um 3,7 % zu. Immerhin hat die Ermittlung der Risiken, die integraler Bestandteil des Auftrags des **Cautionnement romand** ist, dazu geführt, dass Rückstellungen gebildet werden. Jedem Kunden entspricht ein besonderes Risikoprofil. Deswegen ist es sowohl für den Kunden als auch für **Cautionnement romand** wichtig, alle Risikoquellen zu identifizieren und zu verstehen. Dann muss man sich vergewissern, dass diese korrekt verfolgt (Management) und quantifiziert (Rückstellungen) werden.

Ein heikler Punkt besteht darin, dass sich die Kreditbedingungen für die KMU verschlechtern könnten. **Cautionnement romand** hat bereits festgestellt, dass die Zinssätze bestimmter Geschäftsdarlehen trotz der angebotenen erstklassigen Garantie gestiegen sind. Des Weiteren könnten sich die neuen regulatorischen Anforderungen auf die Refinanzierungskosten der Banken auswirken und damit die Bedingungen für die Schuldner verschlechtern. Auch wenn eine angemessene Bankenordnung erforderlich ist befürchtet **Cautionnement romand** dass diese Änderungen die Banken veranlassen werden, ihre Risiken zu begrenzen. Die kleinen Unternehmen wären davon in vollem Umfang betroffen; **Cautionnement romand** wird da sein, um ihnen zu helfen.

In Kenntnis der Tatsache dass die Anzahl der Anträge im Jahr 2011 die Tätigkeit des Jahres 2010 widerspiegeln wird, bleibt **Cautionnement romand** optimistisch und hofft, dass seine Bankpartner wie bisher mit ihm zusammenarbeiten werden. Nicht nur bei der Bewilligung von Krediten und einer guten Bearbeitung der bürgschaftsgesicherten Kreditvorgänge, sondern auch bei den verschiedenen Streitverfahren.

Die in der Institution geplanten Optimierungsmassnahmen werden es **Cautionnement romand** gestatten, seine Rolle als Antwort auf die Bedürfnisse der KMU und ihrer Bankpartner immer besser zu übernehmen - sei es bei der Suche nach Finanzierung oder bei der Ausarbeitung einer gemeinsamen, gesunden und schlankeren finanziellen Struktur.

Wie dem auch sei - vorrangig wird die strengstmögliche Ressourcenverwaltung unter Einschluss aller Risikoelemente sowie die Fortführung des bestmöglichen Serviceangebots für Kunden und Partner bleiben.



ORGANES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

échéance des mandats: 2012/AG

Président	WICHT Jean-Pierre, Grandvaux
Vice-président	WENGER Jean, Hauterive
Administrateurs	BIDAL Bernard, Aproz (Nendaz)
	DOSE SARFATIS Emanuela*, Grand-Saconnex
	GROBETY Bernard, Féchy
	GROMETTO Olivier, Genève
	HÄRRI Sophie*, Neuchâtel
	JULMY Reto*, Bourguillon
	MARTI Jean-Jacques, Fribourg
	MOSER Gérard*, Pully
	RAPPAZ Pierre-Marie*, Sion
	RIEDO Alain, Charmey
	TERLINCHAMP Laurent, Chancy
	TOSETTI Jean-François, Montcherand
	VAUTHIER Robert, Neuchâtel
	WITSCHARD Ernst, Susten (Leuk)

* représentants des cantons

DIRECTION

Directeur	WENGER Christian
Fondés de pouvoir	DURUSSEL Sébastien
	JUTZET Monika

ORGANE DE RÉVISION KPMG SA

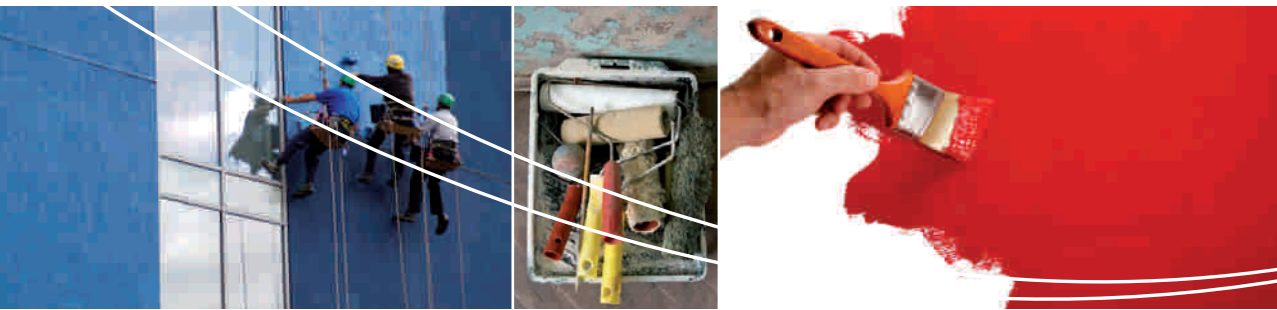
CONTRÔLEURS INTERNES STAEHLI Gilbert
VALLOTTON Bernard

RAISON SOCIALE Coopérative romande de cautionnement-PME

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ Pully

ANTENNES CANTONALES

Fribourg	DÜRRENBARGER Pierre
Genève	NOUARA Serge
Neuchâtel	DÜRRENBARGER Pierre
Valais	BIANCO Eric
Vaud	TRONCHET Cédric



CHIFFRES-CLÉS

DATES

Loi fédérale aux organisations de cautionnement	06.10.2006
Reconnaissance de <i>Cautionnement romand</i> par la Confédération	28.06.2007
Constitution de <i>Cautionnement romand</i> par 9 organismes publics et privés	18.07.2007
Inscription au Registre du Commerce	08.08.2007

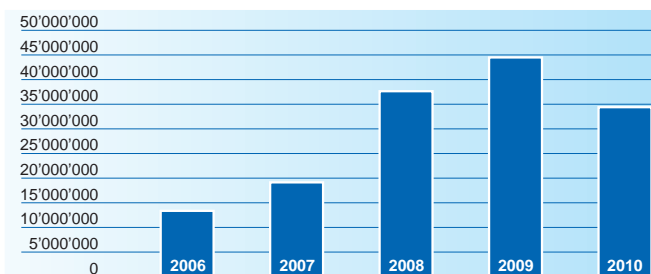
	Nbre	%	CHF
NOUVEAUX CAUTIONNEMENTS (accordés en 2010)	209	100	34'412'000
Fribourg	13	8	2'801'250
Genève	39	24	8'010'800
Neuchâtel	15	7	2'463'000
Valais	36	14	4'935'750
Vaud	106	47	16'201'200
Depuis la constitution de <i>Cautionnement romand</i> (total)	837		128'586'302
Représentant le maintien et la création d'emplois au nombre de			5'242
CAUTIONNEMENTS EN COURS (au 31 décembre 2010)	824	100	89'868'464
Fribourg	44	7	6'706'914
Genève	110	15	13'018'376
Neuchâtel	66	10	8'754'350
Valais	210	19	17'400'188
Vaud	394	49	43'988'636
ENGAGEMENTS EN COURS (au 31 décembre 2010)	824		89'868'464
A charge de la Confédération			57'035'525
A charge des Cantons			5'649'192
A charge de la CSC			4'272'754
A charge (risque propre) de <i>Cautionnement romand</i>		25	22'910'993
CAUTIONNEMENTS HONORÉS (pertes payées en 2010)	46		4'304'145
A charge (risque propre) de <i>Cautionnement romand</i>		33	1'419'500
PROVISION POUR RISQUES SUR CAUTIONNEMENTS			5'402'000
Degré de couverture		24	
CAPITAL SOCIAL			18'162'000
Degré de couverture		79	



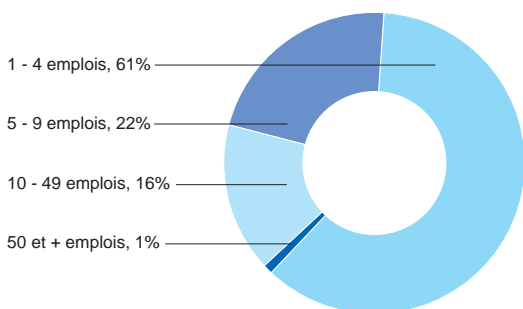
STATISTIQUES

NOUVEAUX CAUTIONNEMENTS (accordés)

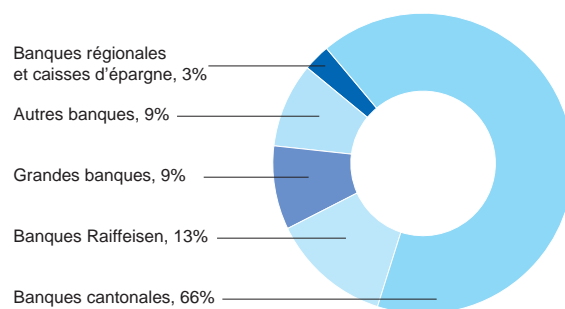
	2006		2007		2008		2009		2010	
Fribourg	280'000	2.2%	605'000	3.2%	995'000	2.7%	3'720'000	8.4%	2'801'250	8.1%
Genève	2'290'460	17.8%	3'443'500	18.0%	8'430'500	22.8%	10'501'000	23.7%	8'010'800	23.3%
Neuchâtel	694'000	5.4%	1'747'500	9.1%	2'025'000	5.5%	5'625'000	12.7%	2'463'000	7.2%
Valais	3'975'000	30.9%	5'945'000	31.1%	7'795'000	21.1%	7'986'000	18.0%	4'935'750	14.3%
Vaud	5'627'500	43.7%	7'389'500	38.6%	17'687'000	47.9%	16'434'750	37.2%	16'201'200	47.1%
CRC-PME	12'866'960	100.0%	19'130'500	100.0%	36'932'500	100.0%	44'266'750	100.0%	34'412'000	100.0%



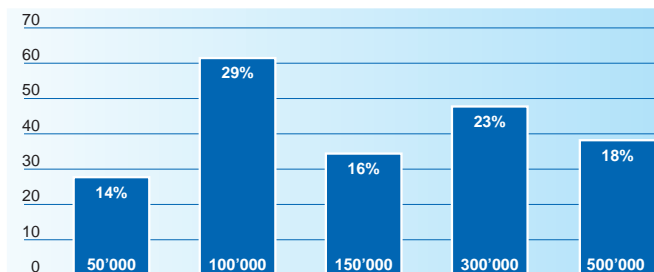
EN FONCTION DES EMPLOIS



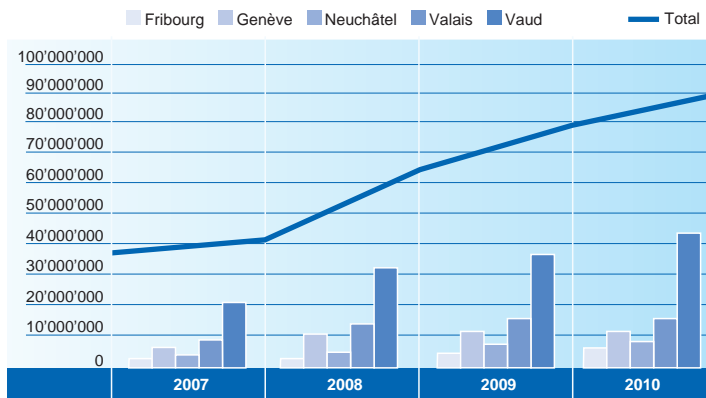
SELON LES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES



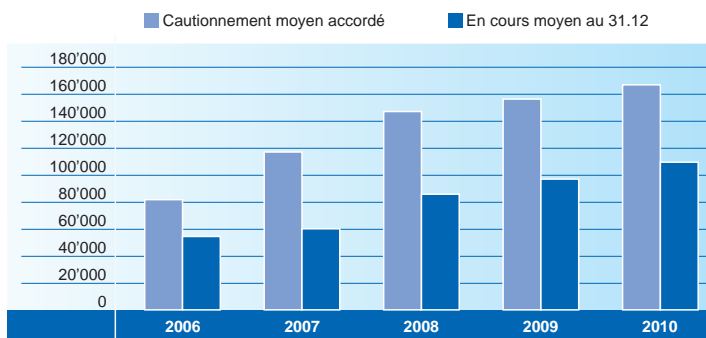
SELON LE MONTANT (jusqu'à...)



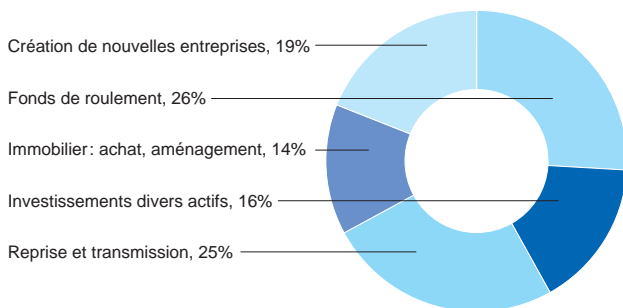
CAUTIONNEMENTS EN COURS (engagements au 31.12.2010)



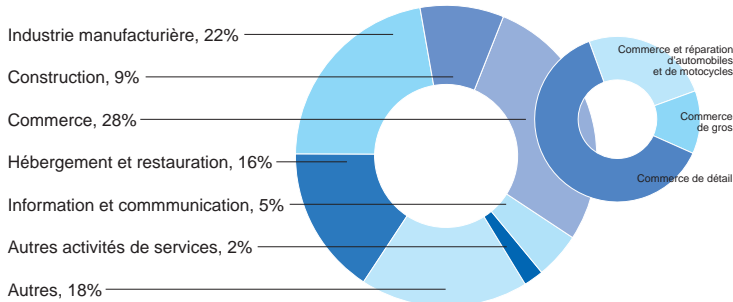
CAUTIONNEMENT MOYEN PAR ANNÉE EN COURS MOYEN AU 31.12



SELON LE BUT DU CRÉDIT



SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉS AU 31.12



EN COURS AU 31.12 PAR TYPE DE BANQUE

	2008		2009		2010	
Banques Cantonales	44'056'945	67.9%	56'064'205	70.2%	62'578'787	69.6%
Banques Raiffeisen	11'173'422	17.3%	11'839'883	14.8%	13'129'364	14.6%
Autres banques	3'548'632	5.5%	4'302'166	5.4%	5'221'022	5.8%
Grandes banques	5'221'016	8.0%	6'529'702	8.2%	7'339'172	8.2%
Banques régionales	873'475	1.3%	1'091'171	1.4%	1'600'120	1.8%
Total	64'873'490	100%	79'827'127	100%	89'868'464	100%

CLIENTS CAUTIONNÉS – Quelques fourchettes

	Min.	Max.
Crédit cautionné	15'000	500'000
Projet	30'000	12'000'000
Fonds propres au bilan	20'000	7'000'000
Chiffre d'affaires réalisé	100'000	40'000'000
Emplois directs concernés	1	200
Taux d'intérêts offert par la banque	1.75%	8.5%
Nombre de garanties constituées	1	16



BILAN

12

Bilan au	31.12.2010		31.12.2009	
ACTIF	CHF	%	CHF	%
Actif circulant				
LIQUIDITÉS				
Caisse	184.75		547.00	
Comptes Postfinance	1'050'145.68		1'019'724.43	
Comptes bancaires	8'773'362.23		9'097'646.85	
	9'823'692.66	39.5	10'117'918.28	56.5
CRÉANCES RÉSULTANT DE PRESTATIONS				
Créances envers des débiteurs cautionnés	76'687.75		72'785.00	
Provision pour pertes sur débiteurs cautionnés	-22'000.00		-22'000.00	
	54'687.75	0.2	50'785.00	0.3
AUTRES CRÉANCES				
Confédération, c/c	1'541'804.08		962'338.15	
Centrale suisse de cautionnement, c/c	0.00		108'085.05	
Antennes, c/c	987'796.00		48'922.31	
SwissLife, c/c	112'988.85		94'546.65	
Impôt anticipé à récupérer	15'752.78		25'784.24	
	2'658'341.71	10.7	1'239'676.40	6.9
PLACEMENTS				
Obligations en CHF	8'912'425.00		4'774'030.50	
Obligations étrangères	1'304'152.00		494'410.00	
Actions en CHF	337'375.00		226'899.00	
Actions étrangères	295'202.96		151'304.83	
Immobilier	1'298'000.00		675'695.00	
	12'147'154.96	48.9	6'322'339.33	35.3
ACTIFS DE RÉGLARISATIONS				
Actifs transitoires	123'718.75	0.5	100'857.80	0.6
Actif immobilisé				
IMMOBILISATIONS				
Machines-appareils de bureau	3'000.00		5'000.00	
Mobilier de bureau	4'000.00		6'000.00	
Mobilier divers	1'000.00		2'000.00	
Informatique et téléphonie	20'000.00		30'000.00	
Frais de fondation	13'000.00		22'000.00	
	41'000.00	0.2	65'000.00	0.4
TOTAL DE L'ACTIF	24'848'595.83	100.0	17'896'576.81	100.0

Bilan au	31.12.2010		31.12.2009	
PASSIF	CHF	%	CHF	%
Fonds étrangers				
DETTES RÉSULTANT D'ACHATS ET DE PRESTATIONS				
Créanciers	9'206.85	0.0	4'540.55	0.0
AUTRES DETTES À COURT TERME				
Centrale suisse de cautionnement, c/c	36'071.70		0.00	
Antennes, c/c	78'873.94		116'191.40	
	114'945.64	0.5	116'191.40	0.6
PASSIFS DE RÉGULARISATIONS				
Passifs transitoires	153'335.25	0.6	134'839.25	0.8
PRÊTS SUBORDONNÉS				
DFE - prêt de rang subordonné	1'000'000.00	4.0	1'000'000.00	5.6
PROVISIONS				
Provision pour risques sur cautionnements :				
Fribourg	266'000.00		183'000.00	
Genève	440'500.00		761'500.00	
Neuchâtel	464'000.00		303'000.00	
Valais	1'498'500.00		1'555'500.00	
Vaud	2'733'000.00		2'405'000.00	
	5'402'000.00	21.8	5'208'000.00	29.1
FONDS PROPRES				
Capital social				
Fribourg	1'000'000.00		1'000'000.00	
Genève	1'522'000.00		1'512'000.00	
Neuchâtel	1'300'000.00		900'000.00	
Valais	4'500'000.00		3'500'000.00	
Vaud	9'840'000.00		4'500'000.00	
	18'162'000.00		11'412'000.00	
Fonds de réserve	7'108.09		21'005.61	
	18'169'108.09	73.1	11'433'005.61	63.9
TOTAL DU PASSIF	24'848'595.83	100.0	17'896'576.81	100.0

NB: Le capital social est détenu par quatorze associés dont cinq collectivités publiques (Cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud) qui représentent 36% des voix (62% du capital) et neuf organisations privées, professionnelles et économiques (64% des voix, 38% du capital).

COMPTE D'EXPLOITATION

Compte d'exploitation	2010		2009	
PRODUITS	CHF	%	CHF	%
Produits nets résultants de l'activité de cautionnement				
Frais d'étude ¹	324'645.01		383'408.65	
Rétrocessions aux Antennes ²	-194'788.89		-230'045.90	
Frais de dossier ³	145'456.60		114'146.60	
Rémunération aux antennes pour dossiers existants ⁴	-165'000.00		-156'100.00	
Primes de risques ⁵	1'046'788.05		887'833.70	
Part CSC sur les primes de risques ⁶	-97'663.00		-65'370.00	
Frais CSC pour le splitting du risque ⁷	-36'071.70		-46'781.00	
Autres revenus nets	176'181.90		104'816.75	
	1'199'547.97	48.5	991'908.80	37.2
Aides financières de la Confédération				
Aides financières de la Confédération ⁸	1'145'486.95	46.3	1'231'131.90	46.1
Produits nets résultant du placement de la fortune				
Intérêts actifs et dividendes	211'407.17		198'236.02	
Gains/pertes (-) de cours sur titres non réalisé(e)s	-51'807.92		265'234.42	
Pertes sur l'aliénation de titres	-3'590.00		-4'530.00	
Frais sur titres et c/c	-27'631.52		-13'221.02	
	128'377.73	5.2	445'719.42	16.7
TOTAL DES PRODUITS	2'473'412.65	100.00	2'668'760.12	100.0

1. Les frais d'étude permettent de couvrir une partie des coûts afférents au traitement des demandes de cautionnement.
2. Une part de 60% des frais d'étude est redistribuée aux Antennes pour leur expertise.
3. Des frais de dossier sont prélevés chaque année pour couvrir en partie la gestion et le suivi annuel des entreprises cautionnées.
4. Une rémunération annuelle de CHF 200.- par dossier est attribuée aux Antennes pour le suivi de la clientèle.
5. Une prime de risque annuelle de 1.25% est prélevée sur le compte des clients afin de couvrir en partie les appels à la caution de nos partenaires bancaires (cautionnements honorés).
6. Certains dossiers bénéficient d'une réassurance de la Centrale suisse de cautionnement qui couvre la moitié du risque à charge de la Coopérative romande de cautionnement-PME (CRC-PME). La moitié de la prime de risque ainsi prélevée lui est restituée.
7. Rémunération de la Centrale suisse de cautionnement pour le risikosplitting.
8. Indemnisation par la Confédération, selon une convention de droit public avec le DFE, dévolue à l'abaissement des primes de risques annuelles des bénéficiaires de cautionnement.

Compte d'exploitation		2010		2009	
CHARGES	CHF	%	CHF	%	
Charges résultant de l'activité de cautionnement					
Cautionnements honorés	1'419'499.79		934'035.48		
Récupérations sur les cautionnements honorés	-85'041.20		-59'356.00		
Primes de risques non encaissées	39'962.05		0.00		
Récupérations sur les primes de risques non encaissées	-9'081.38		0.00		
Frais de contentieux	1'375.55		337.50		
Evolution de la provision pour risques sur cautionnements	194'000.00		844'250.00		
	1'560'714.81	63.1	1'719'266.98	64.4	
Autres charges d'exploitation					
Charges de personnel	603'719.20		586'303.90		
Frais de locaux	39'823.60		39'356.75		
Assurances d'exploitation	1'261.10		1'243.30		
Autres charges administratives	7'948.40		10'148.40		
Frais de télécommunication et affranchissements	11'179.70		12'372.00		
Frais informatiques	4'734.35		7'739.35		
Honoraires de l'organe de contrôle et révisions internes	28'848.30		30'421.65		
Honoraires CSC	0.00		25'000.00		
Frais de séances et d'assemblées	177'955.23		187'511.35		
Promotion	33'315.48		17'072.95		
Attribution à la provision pour pertes sur débiteurs cautionnés	0.00		7'000.00		
Amortissements des immobilisations	27'290.00		36'900.20		
Charges diverses refacturées	-7'680.00		-7'680.00		
	928'395.36	37.6	953'389.85	35.7	
Résultat exceptionnel et sur exercices antérieurs					
Restitution parts sociales NE s/cautionnements honorés	-1'800.00		0.00		
Aides financières de la Confédération	0.00		-138'938.70		
Frais CSC pour le splitting du risque	0.00		46'781.00		
Frais de réorganisation	0.00		83'318.30		
	-1'800.00	-0.1	-8'839.40	-0.3	
TOTAL DES CHARGES	2'487'310.17	100.6	2'663'817.43	99.8	
Résultat de l'exercice (transféré au Fonds de réserve)	-13'897.52	-0.6	4'942.69	0.2	
	PERTE		BÉNÉFICE		

Annexe aux comptes	31.12.2010	31.12.2009
--------------------	------------	------------

1. Etat des engagements

Les engagements au 31 décembre 2010, sur la base des soldes débiteurs ou limites les plus élevés à cette date s'élèvent à CHF 85'664'055 (CHF 79'827'127 en 2009), répartis sur 824 dossiers (831 en 2009), dont CHF 21'751'828 (CHF 22'465'861 en 2009) à charge de la CRC-PME (25.4%).

2. Principes d'évaluation des titres

Les titres sont évalués à leur valeur de marché au 31.12.2010.

3. Provision pour risques sur cautionnements

La provision pour risques sur cautionnements se base sur les soldes débiteurs ou limites les plus élevés au 31.12.2010 des engagements accordés et a été constituée comme suit:

	CHF	Nbre	CHF	Nbre
Risque 1	1'681'000	208	1'670'700	178
Risque 2	3'091'000	189	2'132'400	165
Risque 2+	0	0	610'500	25
Risque 3	630'000	23	794'400	31
Provision individualisée	5'402'000	420	5'208'000	399
Degré de couverture (% des dossiers provisionnés)	24.8%	51%	23.2%	48%

La catégorie de risque supplémentaire à la directive PwC (2+), ajoutée en 2009, a été abandonnée dans le but d'uniformiser les procédures avec les autres organisations suisses de cautionnement.

Cette provision a évolué comme suit au cours de l'exercice:

Apports des cinq coopératives lors de la constitution	3'239'150		3'239'150
Attribution à la provision au cours des exercices précédents	1'968'850		1'124'600
Attribution à la provision au cours de l'exercice	194'000		844'250
Provision individualisée (évolution)	5'402'000	3.7%	5'208'000

4. Capital social

Le 16 décembre 2010, le Conseil d'Etat valaisan a décidé d'accorder une aide financière de CHF 1'000'000 sous forme de prêts et participations permanentes. Ce montant, encaissé le 5 janvier 2011, a été comptabilisé dans le capital social de la CRC-PME au 31 décembre 2010.

5. Cautionnements honorés durant l'exercice

Le montant mentionné au compte d'exploitation représente:

Pertes totales	4'304'144.64	46	4'406'200.54	38
Dont part à charge de la CRC-PME (risque propre)	1'419'499.79	33%	934'035.48	21%

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION



KPMG SA
Audit

Avenue du Théâtre 1
CH-1005 Lausanne

Case postale 6663
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 21 345 01 22
Téléfax +41 21 320 53 07
Internet www.kpmg.ch

17

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des associés de
Coopérative romande de cautionnement - PME, Pully

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de la Coopérative romande de cautionnement - PME pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à l'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la tenue à jour de la liste des associés ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

KPMG SA

Bernard Rufi
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Cédric Freidig

Lausanne, le 24 mars 2011



ANTENNES CANTONALES DE CAUTIONNEMENT ROMAND

Depuis le 15 juillet 2007 et suite à la reconnaissance par la Confédération de la Coopérative romande de cautionnement-PME en qualité d'organisme de cautionnement ouest, seule celle-ci est habilitée à établir les contrats de cautionnement pour la Suisse romande.

Cautionnement romand est appuyé dans ses démarches de valorisation du cautionnement par des organismes de proximité, les Antennes cantonales, structures juridiquement indépendantes, dirigées et composées de nombreux professionnels compétents au bénéfice de formations et d'expériences diverses. La plupart d'entre elles existaient déjà au moment de la création de *Cautionnement romand* et certaines ont été créées pour l'occasion. Toutes ont été choisies pour l'importante empreinte qu'elles ont auprès du tissu économique local et permettant ainsi un contact permanent avec celui-ci.

Les Antennes cantonales jouissent d'un rôle clé dans le développement et la promotion du cautionnement car, pour faciliter les relations avec les clients et les partenaires bancaires, la proximité est un facteur capital de réussite dans la réalisation de la mission du cautionnement.

Toutes les tâches des Antennes sont fixées par une convention identique qui les lie notamment à l'obligation

de respecter les règles, processus et autres règlements de *Cautionnement romand*. Outre de démontrer également qu'elles disposent des structures et compétences nécessaires, leurs tâches comprennent essentiellement le contact avec le client et donc la responsabilité de l'élaboration des dossiers de demandes de cautionnement. Elles bénéficient d'ailleurs d'une délégation de compétence jusqu'à concurrence de 150'000 francs et formulent un préavis au Conseil d'administration de *Cautionnement romand* au-delà.

Une indemnité pour dossiers traités et dossiers en cours est prévue dans le contrat de collaboration (voir points 2 et 4 du Compte d'exploitation).

L'avantage décisif de *Cautionnement romand* réside dans la possibilité qui est offerte aux entreprises de pouvoir compter sur une Antenne locale connaissant tout particulièrement bien le marché et le terreau économique de leur région. Cette sensibilité est impérative pour évaluer concrètement les implications, tant financières qu'humaines, des projets et entreprises soutenus. Cette proximité permet de faciliter les contacts et l'écoute avec les entreprises, preuve en est le succès du cautionnement romand.

Historique

Afin de donner à l'Antenne Fribourg de la Coopérative Romande de Cautionnement - PME (*Cautionnement romand*) une identité distincte, d'améliorer sa visibilité et de simplifier le traitement des demandes, l'association CRC-PME Fribourg a été créée en août 2009. En plus de l'Union Patronale du canton de Fribourg et de la Chambre de Commerce Fribourg, le Canton de Fribourg, par le biais de la Promotion économique, est l'un des trois membres fondateurs. La Promotion économique préside l'association CRC-PME Fribourg et représente les intérêts du canton de Fribourg dans le conseil d'administration de *Cautionnement romand*.

Activité

- Cautionnement à hauteur de CHF 500'000, via *Cautionnement romand*.

Organes

Président JULMY Reto
 Vice-président MARTI Jean-Jacques
 Administrateur RIEDO Alain
 Directeur & Enquêteur DÜRRENBARGER Pierre

Geschichte

Um der Freiburger Zweigstelle der Bürgschaftsgenossenschaft West-Schweiz-KMU (*Cautionnement romand*) eine eigenständige Identität sowie erhöhte Sichtbarkeit zu verleihen und um die Bearbeitung der Anfragen zu vereinfachen, wurde im August 2009 der Verein CRC-PME Freiburg gegründet. Die drei Gründungsmitglieder sind der Freiburgische Arbeitgeberverband, die Handelskammer Freiburg und der Kanton Freiburg, vertreten durch die Wirtschaftsförderung. Die Wirtschaftsförderung sitzt dem Verein CRC-PME Freiburg vor und vertritt im Verwaltungsrat *Cautionnement romand* die Interessen des Kantons Freiburg.

Contact

CRC-PME Fribourg
 1700 Fribourg
 Tél. 026 425 46 12
 Fax 026 425 46 13
 fribourg@cautionnementromand.ch

2010	CAUTIONNEMENT ROMAND			FRIBOURG			
	Nbres	montant	moyenne	Nbres	montant	moyenne	%
Engagements au 01.01.2010	831	79'827'127	96'062	43	5'379'503	125'105	7
Demandes en suspens	98	19'254'000	196'469	9	2'380'000	264'444	12
Demandes reçues	340	59'769'680	175'793	22	4'780'000	217'273	8
Demandes traitées	392	69'232'930	176'615	25	6'050'000	242'000	9
Refus	80	16'479'930	205'999	4	1'238'750	309'688	8
% de refus	20%	24%		16%	20%		
Retirées	103	18'341'000	178'068	8	2'010'000	251'250	11
% retirées	26%	26%		32%	33%		
Demandes en suspens en fin de période	46	9'790'750	212'842	6	1'110'000	185'000	11
Dossiers accordés	209	34'412'000	164'651	13	2'801'250	215'481	8
% des dossiers accordés	53%	50%		52%	46%		
Emplois nouvellement créés ou soutenus		1'540	7.4		75	5.8	5
Montant de l'aide par emploi		22'345			37'350		
Investissements réalisés		89'515'780			9'640'250		
Libérations et amortissements	170	20'066'518	25.1%	12	1'473'839	27.4%	7
Pertes brutes	46	4'304'145	93'568	-	-		
Engagements au 31.12.2010	824	89'868'464	109'064	44	6'706'914	152'430	8
Risque propre	824	22'910'993	27'805	44	2'008'352	45'644	9

Historique

La FAE (Financer Autrement les Entreprises) a été fondée en 2005, sur la base de la loi sur l'aide aux entreprises, votée par le Grand Conseil genevois. Composée de spécialistes en finance et en gestion, elle est au service des entreprises de la République et canton de Genève. Quel que soit leur besoin, la FAE est aux côtés des entreprises genevoises pour leur apporter des solutions de financement sur mesure, subsidiaires aux sources de financement traditionnelles; et ce jusqu'à CHF 4 Mio par entreprise.

Activité

- Cautionnement à hauteur de CHF 4 Mio dont CHF 500'000, via *Cautionnement romand*
- Prise de participations minoritaires jusqu'à CHF 4 Mio
- Aide et financement (service d'audit et coaching)
- Avance de trésorerie.

Organes

Président	LATHION Philippe
Vice-présidente	SAYEGH Christine
Membres	DOSE SARFATIS Emanuela GIROD Bernard GROMETTO Olivier MEYER Erwin NOVEMBER András ROBERT Jacques SEYDOUX Charles TERLINCHAMP Laurent TERRETTAZ Olivier
Directeurs	NOUARA Serge METRAILLER Jean
Enquêteurs	LEVET Frédéric RUFFIEUX Daniel

Contact

FAE - Av. Industrielle 14
1227 Carouge
Tél. 022 827 42 84
Fax 022 827 42 80
geneve@cautionnementromand.ch

2010	CAUTIONNEMENT ROMAND			GENÈVE			
	Nbres	montant	moyenne	Nbres	montant	moyenne	%
Engagements au 01.01.2010	831	79'827'127	96'062	118	12'510'249	106'019	16
Demandes en suspens	98	19'254'000	196'469	15	4'262'000	284'133	22
Demandes reçues	340	59'769'680	175'793	68	13'712'500	201'654	23
Demandes traitées	392	69'232'930	176'615	80	16'994'500	212'431	25
Refus	80	16'479'930	205'999	28	6'013'700	214'775	37
% de refus	20%	24%		35%	35%		
Retirées	103	18'341'000	178'068	13	2'970'000	228'462	16
% retirées	26%	26%		16%	17%		
Demandes en suspens en fin de période	46	9'790'750	212'842	3	980'000	326'667	10
Dossiers accordés	209	34'412'000	164'651	39	8'010'800	205'405	23
% des dossiers accordés	53%	50%		49%	47%		
Emplois nouvellement créés ou soutenus		1'540	7.4		351	9.0	23
Montant de l'aide par emploi		22'345			22'823		
Investissements réalisés		89'515'780			13'938'472		
Libérations et amortissements	170	20'066'518	25.1%	39	6'055'145	48.4%	30
Pertes brutes	46	4'304'145	93'568	8	1'447'528	180'941	34
Engagements au 31.12.2010	824	89'868'464	109'064	110	13'018'376	118'349	15
Risque propre	824	22'910'993	27'805	110	1'101'566	10'014	5

Historique

Les demandes de cautionnements sont traitées, dans le canton de Neuchâtel, par la Société coopérative NEuchâtel Interface PME. Il s'agit du nouveau nom donné en 2007, lors de la création de l'entité romande de cautionnement, à l'ancien Office neuchâtelois de cautionnement pour artisans et commerçants, fort d'une longue histoire, puisque fondé en 1939. Parmi les sociétaires figurent, entre autres, la République et Canton de Neuchâtel, les villes, certaines associations professionnelles ainsi que la Chambre du commerce. Dans le cadre de la délégation de compétences, le Conseil d'administration de l'antenne décide les cautionnements jusqu'à concurrence de CHF 150'000 et préavise pour les montants supérieurs, soumis au Conseil d'administration de *Cautionnement romand*.

Activité

- Cautionnement à hauteur de CHF 500'000, via *Cautionnement romand*.

Organes

Président	WENGER Jean
Vice-président	VAUTHIER Robert
Administrateur	COSSETTINI Patrick
Directeur & Enquêteur	DÜRRENBARGER Pierre

Contact

Sté coopérative NEuchâtel Interface PME
 Case postale 46
 2046 Fontaines
 Tél. 032 853 42 54
 Fax 032 853 40 51
 neuchatel@cautionnementromand.ch

2010	CAUTIONNEMENT ROMAND			NEUCHÂTEL			
	Nbres	montant	moyenne	Nbres	montant	moyenne	%
Engagements au 01.01.2010	831	79'827'127	96'062	61	7'722'582	126'600	10
Demandes en suspens	98	19'254'000	196'469	13	1'650'000	126'923	9
Demandes reçues	340	59'769'680	175'793	38	5'349'000	140'763	9
Demandes traitées	392	69'232'930	176'615	41	5'939'000	144'854	9
Refus	80	16'479'930	205'999	13	1'976'000	152'000	12
% de refus	20%	24%		32%	33%		
Retirées	103	18'341'000	178'068	13	1'500'000	115'385	8
% retirées	26%	26%		32%	25%		
Demandes en suspens en fin de période	46	9'790'750	212'842	10	1'060'000	106'000	11
Dossiers accordés	209	34'412'000	164'651	15	2'463'000	164'200	7
% des dossiers accordés	53%	50%		37%	41%		
Emplois nouvellement créés ou soutenus		1'540	7.4		93	6.2	6
Montant de l'aide par emploi		22'345			26'484		
Investissements réalisés		89'515'780			2'919'500		
Libérations et amortissements	170	20'066'518	25.1%	6	1'123'287	14.5%	6
Pertes brutes	46	4'304'145	93'568	4	307'945	76'986	7
Engagements au 31.12.2010	824	89'868'464	109'064	66	8'754'350	132'642	10
Risque propre	824	22'910'993	27'805	66	2'390'962	36'227	10

Historique

L'Office valaisan de cautionnement mutuel pour les artisans et commerçants (OVAC) est une société coopérative fondée en 1940 par les arts et métiers. L'Office compte plus de 800 coopérateurs, y compris l'Etat du Valais, la Banque Cantonale du Valais, la Raiffeisen, les Associations professionnelles cantonales, dont, en particulier, le Bureau des Métiers et l'Association Valaisanne des Entrepreneurs.

Organes

Président
Vice-président
Administrateurs

ROUX Pierre-André
WITSCHARD Ernst
BIDAL Bernard
COLOMBARA Benoît
DÉCAILLET Gabriel
FURRER Jean-Marc
GESSLER François
IMBODEN Mischa
JUILLARD Gabriel
RAPPAZ Pierre-Marie
BIANCO Eric
HERTLI Gérard
GIANESINI Sébastien
KARLEN Alvaro
MÉTRAILLER Jacques
RIEDER Irene

Directeur
Enquêteurs

Geschichte

Die Bürgschaftsgenossenschaft des Walliser Gewerbes (BWG) wurde 1940 von Handwerksunternehmen gegründet. Die Genossenschaft zählt etwas über 800 Mitglieder einschliesslich der Kanton Wallis, die Walliser Kantonalbank, die Raiffeisenbank, die kantonalen Berufsverbände, darunter, besonders, der Walliser Handwerkerverband und der Walliser Baumeisterverband.

Activité

- Cautionnement à hauteur de CHF 500'000, via *Cautionnement romand*
- Garantie de construction, de restitution d'acompte et de bonne exécution.

Contact

Office valaisan de cautionnement mutuel
pour Artisans et commerçants
Rue Pré-Fleuri 6
Case postale 1031
1951 Sion
Tél. 027 322 29 01
Fax 027 322 29 64
valais@cautionnementromand.ch

2010	CAUTIONNEMENT ROMAND			VALAIS			
	Nbres	montant	moyenne	Nbres	montant	moyenne	%
Engagements au 01.01.2010	831	79'827'127	96'062	214	17'159'278	80'184	21
Demandes en suspens	98	19'254'000	196'469	37	4'437'000	119'919	23
Demandes reçues	340	59'769'680	175'793	54	7'548'430	139'786	13
Demandes traitées	392	69'232'930	176'615	83	11'035'430	132'957	16
Refus	80	16'479'930	205'999	13	1'769'680	136'129	11
% de refus	20%	24%		16%	16%		
Retirées	103	18'341'000	178'068	34	4'330'000	127'353	24
% retirées	26%	26%		41%	39%		
Demandes en suspens en fin de période	46	9'790'750	212'842	8	950'000	118'750	10
Dossiers accordés	209	34'412'000	164'651	36	4'935'750	137'104	14
% des dossiers accordés	53%	50%		43%	45%		
Emplois nouvellement créés ou soutenus		1'540	7.4		431	12.0	28
Montant de l'aide par emploi		22'345			11'452		
Investissements réalisés		89'515'780			15'755'181		
Libérations et amortissements	170	20'066'518	25.1%	28	3'393'991	19.8%	17
Pertes brutes	46	4'304'145	93'568	12	1'300'849	108'404	30
Engagements au 31.12.2010	824	89'868'464	109'064	210	17'400'188	82'858	19
Risque propre	824	22'910'993	27'805	210	5'826'083	27'743	25

Historique

La Coopérative vaudoise de promotion du cautionnement CVC a été fondée en 1935. Jusqu'à la reprise des engagements par *Cautionnement romand* en juillet 2007, elle avait accordé plus de 7'500 cautionnements pour un montant dépassant les CHF 330'000'000. Son capital s'élève à CHF 5'204'980 au 31 décembre 2010. Il est détenu par plus de 3'000 personnes physiques, morales, corporations suisses de droit public et associations professionnelles. La CVC bénéficie du soutien de l'Etat de Vaud par une participation aux frais de fonctionnement. Celui-ci soutient également par le biais d'un arrièrecautionnement plus de vingt dossiers dans le cadre d'interventions industrielles et technologiques. Le Canton de Vaud est le sociétaire le plus important de *Cautionnement romand*.

Activité

- Etude, préparation et suivi de dossiers de cautionnement pour un montant maximum de CHF 500'000 en tant qu'Antenne Vaud de *Cautionnement romand*
- Gestion de la Coopérative vaudoise de cautionnement hypothécaire CVCH, cette dernière octroyant des cautionnements aux particuliers pour l'acquisition de leur domicile principal.

Organes

Président	WICHT Jean-Pierre
Vice-président	GROBÉTY Bernard
Administrateurs	LINDER Hervé MOSER Gérard TOSETTI Jean-François
Directeur	TRONCHET Cédric
Sous-directeur	PERRET Daniel

Contact

Coopérative vaudoise de promotion
du cautionnement CVC
Av. Général-Guisan 117
Case postale 126
1009 Pully
Tél. 021 721 11 81
Fax 021 721 11 80
vaud@cautionnementromand.ch

2010	CAUTIONNEMENT ROMAND			VAUD			
	Nbres	montant	moyenne	Nbres	montant	moyenne	%
Engagements au 01.01.2010	831	79'827'127	96'062	395	37'055'515	93'811	46
Demandes en suspens	98	19'254'000	196'469	24	6'525'000	271'875	34
Demandes reçues	340	59'769'680	175'793	158	28'379'750	179'619	48
Demandes traitées	392	69'232'930	176'615	163	29'214'000	179'227	42
Refus	80	16'479'930	205'999	22	5'481'800	249'173	33
% de refus	20%	24%		13%	19%		
Retirées	103	18'341'000	178'068	35	7'531'000	215'171	41
% retirées	26%	26%		21%	26%		
Demandes en suspens en fin de période	46	9'790'750	212'842	19	5'690'750	299'513	58
Dossiers accordés	209	34'412'000	164'651	106	16'201'200	152'842	47
% des dossiers accordés	53%	50%		65%	55%		
Emplois nouvellement créés ou soutenus		1'540	7.4		590	5.6	38
Montant de l'aide par emploi		22'345			27'460		
Investissements réalisés		89'515'780			47'262'377		
Libérations et amortissements	170	20'066'518	25.1%	85	8'020'256	21.6%	40
Pertes brutes	46	4'304'145	93'568	22	1'247'824	56'719	29
Engagements au 31.12.2010	824	89'868'464	109'064	394	43'988'636	111'646	49
Risque propre	824	22'910'993	27'805	394	11'584'031	29'401	51

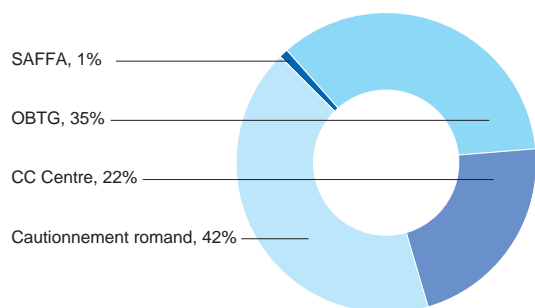


LES ORGANISATIONS SUISSES DE CAUTIONNEMENT EN 2010

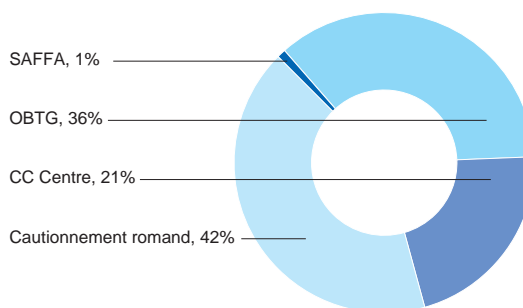
EN GÉNÉRAL

	SAFFA			OBTG			CC Centre			Cautionnement romand			Total		
	Nbre	CHF	%	Nbre	CHF	%	Nbre	CHF	%	Nbre	CHF	%	Nbre	CHF	%
Engagements au 01.01.2010	57	1'744'550.00	1	357	62'627'645.00	29	346	69'835'405.00	33	831	79'827'126.76	37	1591	214'034'726.76	100
Demandes reçues	41	2'526'000.00	1	265	68'100'065.00	34	204	50'994'949.00	25	438	79'023'680.00	40	948	200'644'694.00	100
Demandes accordées	20	1'216'000.00	1	128	29'428'750.00	35	85	18'243'748.00	22	209	34'412'000.00	42	442	83'300'498.00	100
Remboursements et amortissements	3	407'700.00	1	66	14'415'108.55	19	75	41'200'831.75	54	170	20'066'517.95	26	314	76'090'158.25	100
Pertes	1	15'000.00	0	4	358'876.45	5	14	2'066'503.25	31	46	4'304'144.64	64	65	6'744'524.34	100
Engagements au 31.12.2010	73	2'537'850.00	1	415	77'282'410.00	36	342	44'811'818.00	21	824	89'868'464.17	42	1654	214'500'542.17	100

ACCORDÉS EN 2010



ENGAGEMENTS AU 31.12.2010



ACTIVITÉ DE CAUTIONNEMENT SELON LE BUT DU CRÉDIT

	SAFFA			OBTG			CC Centre			Cautionnement romand			Total		
	Nbre	CHF	%	Nbre	CHF	%	Nbre	CHF	%	Nbre	CHF	%	Nbre	CHF	%
Création de nouvelles entreprises	18	1'086'000.00	89	18	3'160'750.00	11	6	1'350'000.00	7	52	9'479'200.00	27	94	15'075'950.00	18
Reprise et transmission	2	130'000.00	11	34	7'437'500.00	25	7	729'498.00	4	59	8'816'300.00	26	102	17'113'298.00	20
Immobilier: achat, aménagement				29	8'422'500.00	29	22	6'180'000.00	34	15	4'425'000.00	13	66	19'027'500.00	23
Investissements divers actifs				7	1'652'500.00	5	14	2'540'000.00	14	33	4'793'750.00	14	54	8'986'250.00	11
Fonds de roulement				40	8'755'500.00	30	36	7'444'250.00	41	50	6'897'750.00	20	126	23'097'500.00	28
Total	20	1'216'000.00	100	128	29'428'750.00	100	85	18'243'748.00	100	209	34'412'000.00	100	442	83'300'498.00	100

ENGAGEMENTS AU 31.12.2010 PAR GROUPE DE BANQUE

	SAFFA			OBTG			CC Centre			Cautionnement romand			Total		
	Nbre	CHF	%	Nbre	CHF	%	Nbre	CHF	%	Nbre	CHF	%	Nbre	CHF	%
Banques cantonales	13	561'400.00	22	244	44'934'825.00	58	50	9'513'948.00	21	562	62'578'786.51	70	869	117'588'959.51	55
Banques Raiffeisen	6	136'400.00	5	52	9'148'710.00	12	71	5'337'284.00	12	169	13'129'364.28	14	298	27'751'758.28	13
Banques rég. et caisses d'épargne	18	746'900.00	30	104	20'024'375.00	26	196	24'507'586.00	55	22	1'600'119.51	2	340	46'878'980.51	22
Grandes banques	2	106'500.00	4	11	1'887'000.00	2	23	5'135'000.00	11	33	7'339'171.70	8	69	14'467'671.70	7
Autres banques	34	986'650.00	39	4	1'287'500.00	2	2	318'000.00	1	38	5'221'022.17	6	78	7'813'172.17	3
Total	73	2'537'850.00	100	415	77'282'410.00	100	342	44'811'818.00	100	824	89'868'464.17	100	1654	214'500'542.17	100

SAFFA Société coopérative de cautionnement SAFFA / SAFFA Bürgschaftsgenossenschaft – Basel
OBTG Ostschweizerische Bürgschaftsgenossenschaft – St. Gallen
CC Centre Coopérative de cautionnement pour PME / Bürgschaftsgenossenschaft für KMU – Burgdorf



COOPÉRATIVE ROMANDE DE CAUTIONNEMENT - PME

Avenue Général-Guisan 117
Case postale 109
1009 Pully

Tél. 021 721 11 91
Fax 021 721 11 90
contact@cautionnementromand.ch
www.cautionnementromand.ch

ANTENNES CANTONALES

FRIBOURG

1700 Fribourg

Tél. 026 425 46 12
Fax 026 425 46 13
fribourg@cautionnementromand.ch

GENÈVE

Av. Industrielle 14
1227 Carouge

Tél. 022 827 42 84
Fax 022 827 42 80
geneve@cautionnementromand.ch

NEUCHÂTEL

Case postale 46
2046 Fontaines

Tél. 032 853 42 54
Fax 032 853 40 51
neuchatel@cautionnementromand.ch

VALAIS

Rue Pré-Fleuri 6
Case postale 1031
1951 Sion

Tél. 027 322 29 01
Fax 027 322 29 64
valais@cautionnementromand.ch

VAUD

Avenue Général-Guisan 117
Case postale 126
1009 Pully

Tél. 021 721 11 81
Fax 021 721 11 80
vaud@cautionnementromand.ch